

Lettre de Gabriel Valay à Robert Schuman (6 juin 1950)

Légende: Le 6 juin 1950, soit moins d'un mois après la déclaration Schuman, Gabriel Valay, ministre français de l'Agriculture, soumet à Robert Schuman l'idée, inspirée de la mise en commun du charbon et de l'acier, d'un marché commun agricole en Europe.

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Pierre Uri, PU. Pierre Uri, PU 40.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_gabriel_valay_a_robert_schuman_6_juin_1950-fr-1c2e0f9d-5e7e-46e0-94b0-0f8e59eabf12.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2012

Lettre de Gabriel Valay à Robert Schuman (6 juin 1950)

PM/AF.
6 JUIN 1950

Le ministre de l'Agriculture à Monsieur le ministre des Affaires étrangères

A l'attention personnelle de M. Robert SCHUMAN.

Au moment où vont s'engager avec cinq pays, et particulièrement avec l'Allemagne, des négociations capitales dont l'issue est susceptible de modifier profondément les rapports économiques franco-allemands, je crois devoir attirer votre attention sur la nécessité de ne négliger aucune occasion d'assurer aux produits agricoles français des débouchés larges et stables en Allemagne occidentale.

En dépit des progrès réalisés ces derniers mois, je suis persuadé que les difficultés rencontrées depuis deux ans par les exportations agricoles françaises en Allemagne, ne peuvent trouver de solution efficace que dans la réalisation progressive d'une union économique qui fasse échapper le commerce réciproque des deux pays aux vicissitudes du protectionnisme - industriel ou agricole - du bilatéralisme et des déséquilibres financiers.

Comme vous le savez, la politique d'expansion agricole du gouvernement est fondée sur la possibilité de larges débouchés en Europe Occidentale et particulièrement en Allemagne.

Les perspectives d'une intégration économique des deux pays ne sauraient donc me laisser indifférent. En ce qui concerne l'Agriculture, j'ai mis à l'étude les grandes lignes d'un plan d'organisation de la production, des marchés et des échanges agricoles à l'échelle européenne. Comme j'ai eu maintes fois l'occasion de le déclarer, j'estime que cette organisation commune est la condition essentielle d'une véritable libération des échanges en Europe Occidentale. Elle doit, en outre, permettre à la France de remplir pleinement le rôle que lui assignent ses possibilités agricoles, la situation alimentaire de l'Europe et les exigences d'une économie européenne saine et stable.

Je vous soumettrai prochainement des propositions à cet égard. Mais il m'est apparu que l'étroite solidarité des problèmes économiques interdisait d'en isoler un aspect- si important soit-il - sans se référer constamment au contexte.

C'est dans cet esprit que j'ai cru devoir attirer votre attention sur la nécessité d'assurer aux produits agricoles français des débouchés permanents en Allemagne.

J'estime qu'en attendant une intégration économique plus poussée que celle qui est envisagée pour le charbon et l'acier et pour préparer celle-ci, il est opportun que nos négociateurs aient présente à l'esprit l'importance du facteur agricole dans les rapports franco-allemands et ne manquent pas, au moment opportun, d'évoquer le problème devant leurs partenaires allemands.

Signé : Valay